

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2022

*« Il est essentiel pour nous de sensibiliser nos parties prenantes dans un savoir-être et savoir-vivre plus durable et respectueux de notre société. »*

Jean-Marc FORTES, Président de Digimood

Notre entreprise a défini sa politique de développement durable et, en particulier, son engagement pour la préservation de notre environnement.

Nous nous engageons notamment à :

- ✓ Respecter nos obligations réglementaires, légales et conventionnelles en lien avec l'environnement ;
- ✓ Prévenir toute pollution du fait de nos activités ;
- ✓ Sensibiliser, former et impliquer pour que chacun de nos collaborateurs puisse être acteur de la protection de l'environnement au quotidien ;
- ✓ Engager les investissements nécessaires afin de continuer à réduire nos consommations énergétiques ;
- ✓ Réduire et gérer nos déchets ;
- ✓ Innover et s'améliorer pour accroître notre performance environnementale, notamment en identifiant nos impacts écologiques significatifs pour mettre en place des actions de réduction de pollution ;
- ✓ Intégrer à notre manière nos parties prenantes dans notre engagement pour l'environnement.

Ces engagements s'appliquent à l'ensemble de notre agence.

Nous sommes persuadés que cette politique et nos engagements pourront amener une pierre à l'édifice dans la protection de notre environnement. Soyons tous acteurs d'un monde digital plus respectueux pour préserver notre environnement.

Fait à Marseille, le 25 mai 2022  
Le Président de Digimood,

**Jean-Marc FORTES**

